

MODALITES D'INSCRIPTION



Cette phase prend en moyenne 15 jours. Entre le moment où vous réalisez votre demande de devis via votre espace personnel moncompteformation.gouv.fr et le moment où vous démarrez votre formation.

L'inscription se déroule en 3 étapes : A – Positionnement / B – Souscription via moncompteformation.gouv.fr / C – Ouverture des services

A - POSITIONNEMENT

Cette étape est préalable à la mobilisation de votre CPF. Elle sert à vous connaître et évaluer votre besoin de formation. Elle ne vous engage pas et se résume à deux outils :

- **Le questionnaire de recueil du besoin** : il s'agit simplement de répondre à quelques questions pour connaître votre situation administrative relative au permis et votre projet de formation. (Ex : Avez-vous un NEPH, Le Code ? etc ...). Pour le remplir, c'est simple, cliquez sur la formule choisie et vous serez automatiquement dirigé vers le questionnaire.
- **Evaluation préalable** : il s'agit d'une évaluation qui se réalise en ligne et qui dure en moyenne 20 minutes. Il s'agit d'un ensemble de questions qui concernent la conduite et de la sécurité routière des véhicules de la catégorie B du permis de conduire. Elle vous permettra de définir votre profil d'apprenant, vous informer et vous conseiller sur le choix de votre parcours de formation. Elle n'engage pas et elle se réalise avant la souscription via moncompteformation.gouv.fr. Pour réserver votre évaluation préalable, contactez nous au 06 92 79 12 05.

B – Souscription via moncompteformation.gouv.fr

- Réalisez votre demande de devis via www.moncompteformation.gouv.fr . Vous recevrez le devis correspondant sous 48h. Nous vous invitons alors sans plus attendre à préparer la liste des documents qui vous concernent.

Ces documents vont nous permettre :

- Vous enregistrer au niveau de la préfecture et demander l'édition de votre numéro NEPH
- Renseigner votre fiche bénéficiaire et élève dans notre logiciel de gestion (KLAXO).

	PREREQUIS POUR INTEGRER LA FORMATION	PIECES A FOURNIR Vous n'avez pas de numéro NEPH	PIECES A FOURNIR Vous avez déjà un numéro NEPH
VOUS AVEZ ENTRE 15 et 17 ans	✓ Vous devez avoir effectué votre recensement ✓ Vous devez être détenteur de l'ASSR2 ✓ Votre projet de formation au permis de conduire doit s'intégrer dans un parcours d'évolution professionnelle ✓ Vous devrez avoir fait la demande de souscription sur votre espace : moncompteformation.gouv.fr	Carte Nationale d'identité recto/verso valide Justificatif de domicile de moins de 6 mois Si vous êtes hébergé : Carte Nationale d'identité recto/verso valide de l'hébergeur et attestation d'hébergement au même nom Attestation de recensement Attestation ASSR2 Photos numériques (avec code) Attestation sur l'honneur à remplir (fournie par UVC)	Carte Nationale d'identité recto/verso valide Justificatif de domicile de moins de 6 mois Si vous êtes hébergé : Carte Nationale d'identité recto/verso valide de l'hébergeur et attestation d'hébergement au même nom Attestation d'inscription au permis de conduire ou CERFA 02 Attestation sur l'honneur à remplir (fournie par UVC)

VOUS AVEZ ENTRE 17 et 18 ans	✓ Vous devez avoir effectué votre Journée Défense et Citoyenneté (JDC) ✓ Vous devez être détenteur de l'ASSR2 ✓ Votre projet de formation au permis de conduire doit s'intégrer dans un parcours d'évolution professionnelle ✓ Vous devrez avoir fait la demande de souscription sur votre espace : www.moncompteformation.gouv.fr	Carte Nationale d'identité recto/verso valide Justificatif de domicile de moins de 6 mois Si vous êtes hébergé : Carte Nationale d'identité recto/verso valide de l'hébergeur et attestation d'hébergement au même nom Attestation ASSR2 Attestation Journée Défense et Citoyenneté Photos numériques (avec code et signature) Attestation sur l'honneur à remplir (fournie par UVC)	Carte Nationale d'identité recto/verso valide Justificatif de domicile de moins de 6 mois Si vous êtes hébergé : Carte Nationale d'identité recto/verso valide de l'hébergeur et attestation d'hébergement au même nom Attestation d'inscription au permis de conduire ou CERFA 02 Attestation sur l'honneur à remplir (fournie par UVC)
VOUS AVEZ 18 ANS OU PLUS	✓ Vous devez avoir effectué votre Journée Défense et Citoyenneté (JDC) ✓ Vous devez être détenteur de l'ASSR2 ✓ Votre projet de formation au permis de conduire doit s'intégrer dans un parcours d'évolution professionnelle ✓ Vous devrez avoir fait la demande de souscription sur votre espace : www.moncompteformation.gouv.fr	Carte Nationale d'identité recto/verso valide Justificatif de domicile de moins de 6 mois Si vous êtes hébergé : Carte Nationale d'identité recto/verso valide de l'hébergeur et attestation d'hébergement aux mêmes noms Attestation ASSR2 (jusqu'à 21ans) Attestation Journée Défense et Citoyenneté (jusqu'à 25 ans) Photos numériques (avec code et signature) Attestation sur l'honneur à remplir (fournie par UVC)	Carte Nationale d'identité recto/verso valide Justificatif de domicile de moins de 6 mois Si vous êtes hébergé : Carte Nationale d'identité recto/verso valide de l'hébergeur et attestation d'hébergement au même nom Attestation d'inscription au permis de conduire ou CERFA 02 Attestation sur l'honneur à remplir (fournie par UVC)

C – OUVERTURE DES SERVICES

- A réception de vos documents et à partir de la date d'entrée en formation, vous pourrez accéder aux services souscrits. A noter que MON COMPTE FORMATION exige un délai de 11 jour ouvré entre la date de demande de devis via votre espace personnel et la date d'entrée en formation.
- Les services seront accessibles via KLAXO.FR. Vos codes accès vous auront été attribués à la phase de positionnement par mail.

CONTACT

Responsable de formation : Magali ISSANY

06 92 79 12 05

contact@uvc.re

